

QU'EST CE QU'UNE SOCIÉTÉ À MISSION ?

DÉFINITIONS

Une société à mission, c'est une entreprise qui inscrit, dans ses statuts, une raison d'être et des objectifs sociaux ou environnementaux.

➡ Elle s'engage à avoir un impact positif, en plus de chercher à être rentable.

Ce statut a été créé par la loi PACTE en 2019.

AVANTAGES DU STATUT

🌱 Aligner les décisions stratégiques avec une vision d'impact

👥 Mobiliser les salariés autour d'un projet commun

🔍 Renforcer la transparence et la gouvernance

🌍 Contribuer activement aux défis sociétaux et environnementaux

🏆 Se démarquer sur le marché (clients, investisseurs, talents)

CONDITIONS POUR PRÉTENDRE AU STATUT



Une raison d'être

Ex. : "Proposer des textiles écologiques pour remplacer les produits jetables"



Des objectifs sociaux et environnementaux

Ex. : promouvoir l'économie circulaire, soutenir la biodiversité, etc.



Le suivi de la mission

+ Création d'un comité de mission ou désignation d'un référent (si <50 salariés)

À ÉVITER



✗ Avoir une raison d'être trop floue ou trop marketing

✗ Ne pas impliquer les parties prenantes dans la mission

✗ Oublier de suivre ou d'évaluer les objectifs dans le temps

DID YOU KNOW?

On compte à ce jour + de 2 000 sociétés à mission en France (2025)

QUESTIONS FRÉQUENTES

Est-ce un label ? → Non, c'est un statut juridique inscrit dans les statuts.

Est-ce réservé aux grandes entreprises ? → Non, toutes tailles confondues, y compris PME.

Est-ce obligatoire ? → Non, c'est 100 % volontaire.



greenviz.fr
hello@greenviz.fr
06 27 75 88 44